

Communiqué de presse

Mardi 23 mai 2006

L'Université de Lausanne et M. Bahram Zaerpour sont parvenus à l'accord suivant:

I. Le Rectorat de l'Université de Lausanne retire l'avertissement prononcé le 5 avril 2004 à M. Bahram Zaerpour.

II. Il est donné acte à M. Bahram Zaerpour que le Rectorat a mis fin aux activités du CentTEF en raison du non renouvellement du crédit-cadre accordé à l'Université de Lausanne pour le développement de la formation flexible et à distance portant sur les années 2002 à 2004, de sorte que seules des contraintes budgétaires ont conduit à la décision de mettre fin aux activités du CentTEF.